

Pour un audit des créances européennes à l'égard de la Tunisie

Appel des parlementaires européens et nationaux

Au moment où le dictateur Ben Ali est chassé du pouvoir le 14 janvier 2011, la Tunisie supporte une dette publique externe de 14,4 milliards de dollars. Cette dette constitue un obstacle important au développement du peuple tunisien puisque son remboursement (capital plus intérêts) accapare en moyenne, chaque année, l'équivalent de 6 budgets de la santé. Alors que Tunisie a besoin de mobiliser, de toute urgence, toutes ses ressources financières, afin de faire face aux nécessités de la situation actuelle, l'actuel gouverneur de la Banque centrale de Tunisie envisage d'affecter 577 millions d'euros du budget de l'État au remboursement du service de la dette publique extérieure pour l'année 2011.

Cet endettement n'a pas amélioré les conditions de vie de la population et la fortune accumulée par le clan Ben Ali en 23 ans de pouvoir démontre que d'importants détournements ont été effectués avec la complicité de certains créanciers.

A cela s'ajoute tous les remboursements effectués par la Tunisie sur sa dette publique extérieure. Selon les données de la Banque mondiale, la Tunisie a en effet remboursé, entre 1970 et 2009, 2,47 milliards de plus que ce qu'elle a emprunté sur la même période.

C'est pourquoi, nous parlementaires européens, élus aux niveaux national et européen, demandons la suspension immédiate du remboursement des créances européennes sur la Tunisie (avec gel des intérêts) et la mise en place d'un audit de ces créances. Cet audit, qui devra associer des représentants de la société civile comme l'a fait le gouvernement équatorien en 2007-2008, permettra de faire la lumière sur la destination des fonds empruntés, les circonstances qui entourent la conclusion des contrats de prêts, la contrepartie de ces prêts (les conditionnalités) ainsi que leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques.

L'audit permettra ainsi d'identifier la part illégitime de la dette tunisienne, celle qui n'a pas profité à la population mais aussi d'éviter la formation d'un nouveau cycle d'endettement illégitime et insoutenable en responsabilisant les créanciers européens et le prochain gouvernement de Tunisie.